

SERVICE SOCIAL en faveur des ELEVES

Madame MERCIER, assistante sociale scolaire, professionnelle de l'Éducation Nationale, assure une présence dans l'établissement deux jours par semaine.

Elle apporte écoute, conseil et soutien aux élèves tout au long de leur scolarité concernant des difficultés :

- personnelles
- familiales
- scolaires (absentéisme, démotivation...)
- financières (internat, demi-pension, accès aux bourses, fournitures...).

Elle intervient à la demande des élèves, de leur famille ou des personnels de l'établissement.

Elle travaille en collaboration avec l'équipe éducative et les partenaires extérieurs.

Elle participe, en commission, à la répartition des aides financières dans le cadre des fonds sociaux du lycée et ce, dans le respect de l'anonymat. Des dossiers de demande d'aide sur le Fonds Social Lycéen peuvent être remis aux parents ou aux élèves par les services d'intendance ou par l'assistante sociale. Les dossiers sont ensuite instruits, de façon anonyme, en commission afin de statuer sur l'aide financière accordée.

Soumise au secret professionnel, l'assistante sociale préserve la confidentialité des renseignements familiaux et personnels dont elle a connaissance par ses fonctions.

✂ *Partie à conserver par la famille* ✂

FICHE ASSISTANTE SOCIALE 2024/2025

Inscription en classe de :

externe : demi-pensionnaire : interne :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Etablissement d'origine : _____

Composition de la famille	NOM	Prénom	Situation professionnelle ou scolaire
Père ou beau-père :			
Mère ou belle-mère :			
enfants au foyer : 1			
2			
3			
4			
5			
6			

BOURSE NATIONALE :

demande déposée en 3^{ème} au collège : oui non

Accordée : oui non

Si votre situation a changé depuis Juin 2023, vous pouvez solliciter une bourse provisoire ou une promotion de bourse auprès du service gestion du lycée.

Avez-vous des remarques/demandes à formuler au service social (à mettre sous pli si confidentiel) :

-